



Montréal, le 22 octobre 2022

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
Membres honoraires

Depuis 1983, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec reconnaît l'apport exceptionnel de certains de ses membres ou partenaires au développement de la musique d'ensemble en les nommant « membres honoraires » de la Fédération.

C'est avec enthousiasme et admiration que la Fédération et les membres du « cercle » des membres honoraires ont souligné, lors de notre dernière assemblée générale annuelle, les réalisations de madame Chantal Isabelle.

Madame Chantal Isabelle a été directrice générale de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec de 1988 à 2018. Son arrivée dans l'organisation a été le début d'une transition vers une professionnalisation de la Fédération. En effet, on peut considérer madame Isabelle comme étant la première employée officielle de la FHOSQ.

Elle s'est donné pour mission de positionner la Fédération en tant qu'organisation majeure pour le développement de la musique d'ensemble au Québec. Ses nombreuses réalisations au sein de l'organisme ont permis de faire de notre Fédération « LA » référence en musique d'ensemble au Québec.

Mme Isabelle a vécu et initié plusieurs changements importants au sein de la FHOSQ durant son parcours. L'inclusion des orchestres symphoniques en 2000 amène la modification du nom de la Fédération des harmonies du Québec pour la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec. C'est aussi au tournant du millénaire que la décision de séparer les compétitions de solistes et petits ensembles, qui étaient jusqu'à ce moment incluses dans la programmation du Festival, fut prise afin de créer le Concours solistes et petits ensembles que nous connaissons aujourd'hui.

Dans une volonté de donner plus aux membres et aux participantes et participants, voire de soutenir ces derniers, Mme Isabelle a mis sur pied plusieurs programmes. Elle a entre autres développé de nombreux partenariats avec les camps musicaux et les écoles d'enseignement supérieur en musique. Ces partenariats ont permis de développer une programmation de récitals et de classes de maître bonifiant l'offre d'activités lors du Concours et contribuant ainsi à l'éducation musicale de milliers de jeunes musiciennes et musiciens, en plus de donner une vitrine aux partenaires qui promeuvent l'éducation musicale. En 2009, Mme Isabelle entreprend d'offrir une couverture d'assurance aux membres de la FHOSQ via le Regroupement Loisir et Sport Québec. Elle procède également au recrutement de Mme Josée Laforest, cheffe émérite, afin de mettre sur pied un programme de formation en direction musicale permettant à des cheffes et des chefs de tous les niveaux de perfectionner leur pratique et d'acquérir la confiance nécessaire en situation de concert ou de compétition.

En 1997, avec la précieuse et gracieuse collaboration d'Éric St-Pierre et de Marc Deschamps du Collège Notre-Dame, elle procède à la mise sur pied de la première base de données en ligne,

combinant la gestion des membres et les résultats des compétitions, ainsi qu'à la création du premier site Web.

Elle a également été très active dans certains dossiers politiques pour la reconnaissance de la musique d'ensemble en rédigeant de nombreux mémoires pour le soutien politique des organismes de loisir culturel et en participant notamment à la consultation nationale portant sur une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique en juin 2013, plaidant que la pratique de la musique d'ensemble permettait aux gens d'être « socialement actifs et engagés dans la communauté » et que cette pratique contrait l'isolement et permettait de maintenir une bonne santé mentale, tout comme la mention de l'importance d'être « physiquement actif » citée tout au long de la Politique. Chantal Isabelle est un pilier de l'histoire de la Fédération. Son travail et son dévouement exemplaire ont permis de construire et de développer la FHOSQ afin d'offrir un meilleur soutien et de meilleurs services à ses membres. Nous souhaitons, par son intronisation au sein des membres honoraires, reconnaître son apport colossal au sein de la Fédération. Un grand merci Chantal!

La FHOSQ salue le travail de Chantal Isabelle.

L'annonce a été effectuée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la FHOSQ qui se tenait le 22 octobre 2022 à Montréal devant les membres présents.

En reconnaissance, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est honorée d'accueillir madame Chantal Isabelle au panthéon des membres honoraires de la Fédération.

Bienvenue Chantal!

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est un organisme national de loisir culturel reconnu par le Ministère de la Culture et des Communications qui regroupe 10 000 musiciens de tous âges répartis au sein de plus de 300 ensembles musicaux amateurs partout au Québec.

La FHOSQ organise deux événements annuels majeurs : le Concours Solistes et petits ensembles qui réunit plus de 1 500 participants annuellement à Victoriaville et le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec qui rassemble plus de 8 000 participants à Sherbrooke.

Source :

Gabrielle Ayotte, directrice générale

www.fhosq.org

info@fhosq.org

(514) 252-3026

7665, BD LACORDAIRE, SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1S 2A7

TÉLÉPHONE : (514) 252-3026 • TÉLÉCOPIEUR : (514) 252-3115 • COURRIEL : INFO@FHOSQ.ORG • SITE WEB : WWW.FHOSQ.ORG